

Programme de Rénovation Urbaine Abeille-Maurelle-Matagots à LA CIOTAT							
2ème répartition		Année 2020					
N° dossier	Nom et adresse de l'organisme	Objet du projet Plan de dépenses prévisionnelles (HT)		Plan de financement		Subvention sollicitée du CD13	Propositions
GSU 12835	Métropole Aix-Marseille Provence 2 bis quai d'Arenc 13002 Marseille	aménagement de voirie et abords entrées de quartier				162 352 €	
		TRAVAUX					
		études et maîtrise d'œuvre	330 971,00 €	DEPARTEMENT	162 352 €		
		lot 1 VRD	2 795 000,00 €	ANRU	841 322 €		
		lot 2 éclairage public	277 700,00 €	REGION	99 606 €		
		lot 3 espaces verts	95 047,00 €	METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE	2 011 143 €		
				VILLE DE LA CIOTAT	384 295 €		
		TOTAL DES DEPENSES	3 498 718,00 €	TOTAL DES RECETTES	3 498 718 €		

Programme de Rénovation Urbaine Abeille-Maurelle-Matagots à LA CIOTAT							
2ème répartition		Année 2020					
N° dossier	Nom et adresse de l'organisme	Objet du projet Plan de dépenses prévisionnelles (TTC)		Plan de financement		Subvention sollicitée du CD13	Propositions
GSU 12835	Métropole Aix-Marseille Provence 2 bis quai d'Arenc 13002 Marseille	Aménagement du site sportif Valentin Magri				321 961 €	
		Prix de revient prévisionnel					
		Travaux (démolition, désamiantage, terrassement, VRD, espaces verts, gros œuvre, réseaux, mobilier, tribunes, serrurerie)	1 686 188,00 €	DEPARTEMENT *	321 961 €		
		Honoraires	297 562,00 €	ANRU	165 312 €		
				METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE	1 165 853 €		
		TOTAL DES DEPENSES	1 983 750,00 €				
pour une dépense subventionnable retenue par l'ANRU de 1.653.126 € HT		TOTAL DES RECETTES	1 653 126 €				

* une subvention de 427.807 € a été allouée à la commune de La Ciotat pour l'aménagement du site sportif Valentin Magri sur une dépense subventionnable de 1.096.942 € HT dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2020 (tranche 2018) pour des travaux en maîtrise d'ouvrage communale.